



# **Fonds de dotation AT Europe**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Fonds de dotation AT Europe

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation AT Europe,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation AT Europe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la secrétaire générale et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la secrétaire générale.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 25 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

**Hassan.Baaj** Date:  
2024.06.25  
17:27:19  
+02'00'

Hassan Baaj

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	<b>TOTAL ( I )</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>					
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	11 325		11 325	13 466	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	232 866		232 866	193 670	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>244 191</b>		<b>244 191</b>	<b>207 136</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
	<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>244 191</b>		<b>244 191</b>	<b>207 136</b>
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>			
<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>			
Fonds propres consommables	234 003	176 148	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>234 003</b>	<b>176 148</b>	
<b>Total des fonds propres</b>	<b>234 003</b>	<b>176 148</b>	
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>			
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>			
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 188	5 988
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		25 000	
Produits constatés d'avance			
<b>Total des dettes</b>	<b>10 188</b>	<b>30 988</b>	
Ecart de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>244 191</b>	<b>207 136</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an		10 188	30 988
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

# Compte de Résultat

1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	6 060	(22 718)
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 430	29 980
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>7 490</b>	<b>7 262</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	7 490	7 262
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations		
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges			
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>7 490</b>	<b>7 262</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			

# Compte de Résultat

2/2

		31/12/2023	31/12/2022
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>7 490</b>	<b>7 262</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>7 490</b>	<b>7 262</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Dons en nature Prestations en nature Bénévolat  <b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b> Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole  <b>TOTAL</b>			

## Règles et Méthodes Comptables



**AT Europe est un fonds de dotation créé en 2009** suite à la rencontre de deux familles accueillant chacune en son sein un jeune enfant « diagnostiqué AT », et faisant le même constat : la France n'était pas au niveau associatif pour l'Ataxie Téléangiectasie, au sein de la collaboration internationale qui existait déjà par ailleurs, notamment dans les pays anglo-saxons.

Des chercheurs français de haut niveau évoluant autour du gène ATM avaient également fait part de leur souhait de bénéficier d'une structure répondant à un besoin de **coordination nationale et internationale**, tout en assurant une **centralisation efficace des informations** à l'attention des familles concernées par la maladie rare que représente l'Ataxie Téléangiectasie.

L'inscription dans la loi de 2008 d'une structure à mi-chemin entre l'association et la fondation, le **fonds de dotation**, rassemblant de façon simple les avantages des deux structures, a donné à ces familles fondatrices l'outil qui leur manquait. Le fonds de dotation permet en effet une grande souplesse dans la gestion de la structure tout en offrant des garanties fortes aux donateurs, grâce aux contrôles annuels externes.

La création du fonds de dotation **AT Europe**, fonds dédié à l'Ataxie Téléangiectasie et au gène ATM, a été publiée au Journal Officiel du **29 Mai 2010**.

La première réunion de son [comité scientifique](#) a eu lieu le 18 mars 2011. Le rôle de ces **experts reconnus mondialement** est de définir les étapes d'un processus susceptible d'aboutir à une meilleure **compréhension du rôle du gène ATM** pour un jour prochain **guérir l'Ataxie Téléangiectasie**.

Lors de cette première réunion, un appel à projets de recherche, doté de 200.000€ a été lancé. Un second, équivalent au précédent, a pris le relais en 2015. En 2020, dans un contexte international houleux sur fond de crise sanitaire, un troisième appel à projets permet de financer 3 nouveaux projets, pour une enveloppe globale de 250.000€.

AT Europe a par ailleurs développé un site Internet, [ateurope.org](http://ateurope.org), qui est un **outil essentiel de communication** pour les familles et les personnes qui s'intéressent au gène ATM.

Enfin, il faut souligner un élément important concernant AT Europe, à savoir son mode de **fonctionnement qui est basé au maximum sur le bénévolat et le mécénat de compétences**, assurant ainsi un taux d'utilisation des fonds recueillis vers notre objectif de recherche scientifique **proche de 100%**. Le financement d'AT Europe est encore aujourd'hui et donc depuis plus de 10

# Règles et Méthodes Comptables

ans, **constitué de dons privés**, effectués par des familles et proches de familles concernées par la maladie.

Le fonds de dotation AT Europe reste aujourd'hui administré et animé par les familles cofondatrices, qui chacune, a perdu son enfant malade.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **244 191 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **7 490 euros** et un total **charges** de **7 490 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **0 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Aucun changement de méthode sur l'année 2023.

## 1. FAITS CARACTERISTIQUES

### Faits marquants

La guerre en Ukraine déclenchée par la Russie le 24 février 2022 a des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial. Les sanctions qui visent la Russie ont des incidences significatives pour les entités ayant des activités ou un lien d'affaires avec la Russie. Au 31/12/2023, l'Association n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie. Toutefois le conflit se poursuivant sur 2024 et les activités de l'Association pourraient être impactées par les conséquences directes ou indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

Nous avons apprécié le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes, en prenant en compte le contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19 et mis en oeuvre les mesures appropriées. Nous estimons que la continuité d'exploitation n'est à ce stade pas remise en question.

## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 2.1 Cadre légal de référence

Les comptes de l'exercice 2023 sont par conséquent établis conformément aux règlements ANC 2014-03 relatif au plan comptable général et ANC 2018-06.

## Règles et Méthodes Comptables

Les principes comptables fondamentaux ont été appliqués, conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques;

### **2.2 Cadre réglementaire applicable au secteur**

Il n'y a pas de cadre de référence réglementaire spécifique pour le Fonds de dotation.

### **2.3 Durée et période de l'exercice comptable**

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

### **2.4 Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### **2.5 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Actif**

#### **2.5.1 Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale ; une provision est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **2.5.2 Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ont été évalués pour leur valeur nominale.

## Règles et Méthodes Comptables

### 2.6 Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan - Passif

#### 2.6.1 Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

- Fonds associatifs :  
Sont comptabilisés dans ce poste :
  - Les dotations.
  - Les dons ne provenant pas de l'Appel du Public à la Générosité.
  - Les résultats des exercices affectés en complément de dotation.
- Résultat de l'exercice : le résultat de l'exercice est affecté en dotation consommable.

### 2.7 Règles et méthodes relatives aux postes du compte de résultat

#### 2.7.1 Subventions accordées par le fonds de dotation

Les subventions affectées à des projets sont inscrites dans le compte de résultat au fil de leur versement aux bénéficiaires.

La part du financement considérée comme non définitivement acquise par le bénéficiaire, du fait de conditions suspensives à respecter et non versée à la clôture est enregistrée dans les engagements hors bilan

#### 2.7.2 Dons

Les dons manuels sont enregistrés dans le compte de résultat quand ils proviennent de l'appel à la générosité du public.

Compte tenu qu'ils constituent une ressource principale et non accessoire, ils sont constatés en exploitation et non en exceptionnel.

Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, même s'ils sont encaissés après la date de clôture, versés en chèques, cartes bleues ou virements;
- Sont enregistrés sur l'exercice, les dons reçus avant la clôture pour les dons en numéraire.

## Règles et Méthodes Comptables

### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

#### 3.1 Créances

Néant.

#### 3.2 Disponibilités

Au 31 décembre 2023 les disponibilités se composent du compte bancaire ouvert à la Société Générale dont le total s'élève à 232 866,05 euros.

#### 3.3 Fonds propres

Le résultat de 2022 a été affecté en dotation consommable.

### 4. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

#### 4.1 Subventions affectées à des projets

Le solde de la subvention triennale Projet "Understanding the contribution of cytoplasmic ATM to leukocyte function in Ataxia Telangiectasia" (Institut Curie) signée le 31 aout 2020 provisionnée au 31.12.2022, à hauteur de 25k€, suite à un retard de versement en raison de la non réception du rapport annuel, a finalement été versé au cours de l'exercice 2023.

#### 4.2 Dons

Les dons issus de la générosité du public se sont élevés à 1 430 euros sur l'exercice 2023.

#### 4.3 Autres produits

Les autres produits se composent de la quote part de la dotation consommée au cours de l'exercice.

### 5. COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (en dernière page de la plaquette)

Le compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public est présenté selon les dispositions de l'A.N.C. n°2018-06, présente un Compte d'Emploi annuel des Ressources (C.E.R.) au format réglementaire. L'objet de cette annexe est de présenter les résultats de la collecte de l'exercice au regard de l'utilisation des fonds.

#### 5.1 Les emplois

##### Missions sociales

## Règles et Méthodes Comptables

L'activité 2023 du Fonds a consisté à verser un solde de subvention pour 25 000 euros, déjà provisionnée au 31.12.2022.

### **Frais de recherche de fonds**

Néant en 2023

### **Frais de fonctionnement**

Les frais de fonctionnement ne sont pas financés par la générosité du public.

## **5.2 Les ressources**

### **Ressources collectées auprès du public**

Ces ressources sont constituées par les dons en provenance de la générosité du public.

### **Autres produits**

Néant

## **6. AUTRES INFORMATIONS**

### **6.1 Ventilation de l'effectif salarié**

Le Fonds de dotation n'a pas employé de salarié sur l'exercice 2023.

### **6.2 Contributions volontaires en nature**

Aucune contribution volontaire en nature n'a été repertoriée au titre de l'exercice 2023.

### **6.3 Rémunérations des dirigeants bénévoles**

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur fonction.

### **6.4 Ressources et avantages en provenance de l'étranger**

Le Fonds de Dotation ne bénéficie pas de ressources ni d'avantage en provenance de l'étranger.

## **7. ENGAGEMENTS HORS BILAN**

## Règles et Méthodes Comptables

### **7.1 Engagements donnés**

Néant.

### **7.1 Engagements reçus**

Néant.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>TOTAL</b>						

## Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
<b>TOTAL</b>					

## Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	11 325	11 325	
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>11 325</b>	<b>11 325</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	10 188	10 188		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>10 188</b>	<b>10 188</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Produits à recevoir

31/12/2023

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>11 325</b>
<b>Autres créances</b>		<b>11 325</b>
PRODUITS A RECEVOIR	11 325	

## Charges à payer

31/12/2023

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>10 188</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		<b>10 188</b>
FNP - FACTURES NON PARVENUES	10 188	

## Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée					
Excédent ou déficit de l'exercice dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée					
<b>Situation nette</b>					
Fonds propres consommables	176 148		57 855		234 003
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>176 148</b>		<b>57 855</b>		<b>234 003</b>



## Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2023
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>					

# Compte de Résultat par Origine et Destination

1/2

		31/12/2023		31/12/2022	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	1.1 Cotisations sans contrepartie				
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	1 430	1 430	29 980	29 980
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	6 060		(22 718)		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public					
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS					
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS					
<b>Total des produits par origine</b>		<b>7 490</b>	<b>1 430</b>	<b>7 262</b>	<b>29 980</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	1 - MISSIONS SOCIALES				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	7 490		7 262		
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES					
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE					
7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
<b>Total des charges par destination</b>		<b>7 490</b>		<b>7 262</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>			<b>1 430</b>		<b>29 980</b>

# Compte de Résultat par Origine et Destination

2/2

		31/12/2023		31/12/2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	<b>Total des produits par origine</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger				
	2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
	3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
	<b>Total des charges par destination</b>				



# Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois	12 mois	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	12 mois
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE	
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	
Réalisées en France			Bénévolat	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature	
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2023	31/12/2022
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 mois	12 mois
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE		

## Honoraires des Commissaires aux Comptes

	ERNST & YOUNG							
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	4 200	4 200	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
<b>Sous-total</b>	<b>4 200</b>	<b>4 200</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				
<b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
<b>Sous-total</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>4 200</b>	<b>4 200</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>				

--